

FICHE DE POSTE

MODULATEURS REP+

DESCRIPTIF

L'enseignant modulateur REP+ exerce ses missions sous l'autorité de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription et travaille en collaboration avec le coordonnateur du réseau. Son action s'inscrit dans le cadre du projet REP+ arrêté par l'inspecteur de l'éducation nationale et le chef d'établissement.

Le modulateur REP+ contribue à la refondation de l'éducation prioritaire en permettant aux professeurs des écoles du réseau de bénéficier de temps de formation et de concertation supplémentaires sur leur temps de service.

Il est amené à remplacer les enseignants de la toute petite section de maternelle au CM2 dans les écoles en REP+ en allégeant le service devant élèves.

ORGANISATION

Le modulateur REP+ est affecté dans une école en REP+

Il travaille en concertation étroite avec les équipes pédagogiques du réseau.

Il module le temps d'enseignement des professeurs des écoles du réseau selon un planning annuel validé par l'inspecteur de l'éducation nationale.

Il est soumis aux obligations de service réglementaires (108 heures) : concertation, conseils des maîtres, conseils d'école, formation continue des enseignants en présentiel et à distance.

COMPETENCES ATTENDUES

- Maîtriser les enjeux de l'éducation prioritaire et des REP+ ;
- S'adapter et enseigner dans des environnements pédagogiques différents.

Fiche Profil de Poste

Libellé du poste : Emploi Spécifique d'Accompagnement Pédagogique (ESAP)

Conditions de recrutement et compétences souhaitées :

- Entretien devant une commission composée :
 - o d'un Inspecteur de l'Education nationale de circonscription
 - o d'un secrétaire de comité exécutif
 - o d'un enseignant nommé sur un Emploi Spécifique d'Accompagnement Pédagogique
- Centrer son action sur les apprentissages fondamentaux, l'école du socle et les liaisons,
- Intervenir dans le second degré, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé (ROLL en classes de 6^{ème}),
- Etre capable, le cas échéant, de prendre en charge une classe entière à la demande de l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription,
- Intervenir en classe (scindée ou petits groupes) sur les priorités définies par l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription ou en réponse aux demandes des enseignants par rapport aux besoins des élèves,
- Participer aux Activités Pédagogiques Complémentaires (APC),
- Participer aux conseils des écoles, conseils des cycles, conseils des maîtres, des écoles du réseau selon les points à l'ordre du jour,
- Echanger, mutualiser les pratiques pédagogiques avec les enseignants du réseau,
- Rendre compte et évaluer son action par un bilan d'activités annuel.

L'enseignant, nommé sur l'Emploi Spécifique d'Accompagnement Pédagogique par l'Inspectrice d'académie, Directrice des Services Départementaux de l'Education Nationale, reçoit de cette dernière une lettre de mission. Il est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription et son action est coordonnée par le Secrétaire de Comité Exécutif.

L'ESAP est un professeur des écoles dont le temps de service hebdomadaire est de 27 heures (21 heures devant élèves et 3 heures de concertation hebdomadaire plus 3 heures hebdomadaires pour les APC, les conseils divers et les animations pédagogiques).

Au travers de ses missions, l'ESAP contribue à l'acquisition du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

L'ESAP est sollicité par l'Inspecteur de l'Education nationale de circonscription, un enseignant ou une équipe pédagogique pour mettre ses compétences au service des élèves. Il est force de proposition pédagogique. Il bâtit, mène et évalue des actions communes avec des enseignants titulaires.

Dépôt des candidatures :

Les candidats devront saisir leurs vœux par internet du **14 avril au 27 avril 2014**, prendre contact avec l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription du poste sollicité, et confirmer simultanément leurs candidatures par une lettre de motivation qui sera adressée par la voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae avant le **06 mai 2014**, délai de rigueur, à :

Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Oise
Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Oise
Division de la gestion des personnels – Service du mouvement
22, avenue Victor Hugo – 60025 BEAUVAIS Cedex

Procédure de recrutement :

Procédure de recrutement avec commission d'entretien qui se déroulera le **14 mai 2014**.

Fiche Profil de Poste

Libellé du poste : Secrétaire de Comité Exécutif des dispositifs ECLAIR ou RRS

Textes de références : Circulaire n°2006-058 du 30 mars 2006.

Conditions de recrutement et compétences souhaitées :

- Entretien devant une commission composée :
 - o de l'Inspecteur de l'Education Nationale du Réseau concerné,
 - o du Principal du collège du Réseau concerné,
 - o du Chargé de Mission Politiques Educatives et Partenariales de la Direction Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale.
- Avoir enseigné plusieurs années,
- Posséder une expérience de coordination (direction école, monde associatif...),
- Manifester des aptitudes pédagogiques reconnues,
- Avoir développé une connaissance précise du premier et du second degré,
- Connaître les dispositifs relatifs à la politique de la ville (CUCS, PRE, CLAS...).

Le secrétaire de Comité Exécutif du Réseau, nommé par l'Inspectrice d'académie, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Oise, reçoit de cette dernière une lettre de mission.

En lien avec l'Inspecteur de circonscription et le Principal du collège, il coordonne et assure le suivi des actions inscrites dans le contrat d'objectifs du Réseau.

Il est particulièrement mobilisé sur les liaisons GS/CP et CM2/6^{ème}.

Il anime l'équipe des enseignants supplémentaires (ESAP) et, éventuellement les Assistants Pédagogiques et les Professeurs Référents.

Dépôt des candidatures :

Les candidats devront saisir leurs vœux par internet du **14 avril au 27 avril 2014**, prendre contact avec l'inspecteur de la circonscription du poste sollicité, et confirmer simultanément leurs candidatures par une lettre de motivation qui sera adressée par la voie hiérarchique, accompagnée d'un curriculum vitae avant **le 06 mai 2014**, délai de rigueur, à :

Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Oise,

Direction des services départementaux de l'Education nationale de l'Oise

Division de la gestion des personnels – Service du mouvement

22, avenue Victor Hugo – 60025 BEAUVAIS Cedex

Procédure de recrutement :

Procédure de recrutement avec commission d'entretien qui se déroulera le **14 mai 2014**.